

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAORDINAIRE
SEANCE DU SAMEDI 21 MARS 2026**

Effectif statuaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, ESNAULT Stéphanie, EUGENE Marina, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAULT Jean-Louis, JOUET Philippe, LAGLEYZE David, LANDEROIN Brigitte, LAPEYRONIE Yann, MASSON Fabrice, MEAR Séverine, ROSEAU Sylvie, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSE : -

ABSENT : -

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory WARY

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2026-27 DU 21-03

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- 1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 19

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

A obtenu :

– Liste Virginie AUDARD 19 voix, dix-neuf voix

Par conséquent :

- La liste de Virginie AUDARD ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Mme Virginie AUDARD, 1ère adjointe ; M Samuel GESTRAUD, 2ème adjoint ; Mme Marie-Laure DUPUY-CHANET, 3ème adjointe ; M Fabrice MASSON, 4ème adjoint.

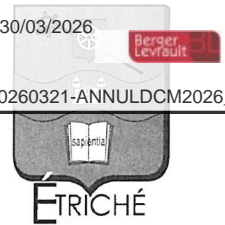
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE
ARRONDISSEMENT D'ANGERS
CANTON DE TIERCE

COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe

Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 049-214901324-20260321-ANNULDCM2026_27-DE



Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 23 mars 2025

Secrétaire de Séance

Grégory WARY

Le Maire

David LAGLEYZE

